

Communiqué de presse
Berne, le 21 décembre 2016

Politique climatique : le maître mot est « flexibilité »

L'Union suisse des arts et métiers usam soutient la ratification de l'accord de Paris sur le climat. Elle attend du Conseil fédéral que sa mise en œuvre dans la loi sur le CO2 passe par la même diversité d'instruments que celle inscrite dans ledit accord. La plus grande organisation faïtière de l'économie suisse exige donc du Gouvernement qu'il fasse preuve d'ouverture et de flexibilité dans l'application de la nouvelle loi sur le CO2.

L'accord de Paris ne constitue pas uniquement une déclaration d'intention en matière de politique climatique, il lance divers instruments au moyen desquels les pays peuvent atteindre leurs objectifs climatiques spécifiques. Ces instruments doivent être mis en œuvre dans les législations nationales ; en Suisse, cela intervient par le biais de la nouvelle loi sur le CO2. L'usam attend du Conseil fédéral qu'il intègre dans cette nouvelle loi la même diversité d'instruments que celle inscrite dans l'accord de Paris.

En tant que plus grande organisation faïtière de l'économie suisse, l'usam exige notamment que la participation aux programmes visant à accroître l'efficacité énergétique soit ouverte à toutes les entreprises sans restriction. Ces programmes doivent permettre à toutes les entreprises de se faire exempter de la taxe sur le CO2. Coopération internationale et échange de certificats de réduction d'émissions en fonction des besoins individuels des entreprises de même que prise en compte de l'électricité, des biocarburants ou de meilleurs rendements en matière de mobilité doivent être pris en considération dans la loi sur le CO2. Il en va de même pour les effets des différents puits de carbone.

L'usam s'engage en faveur d'une politique climatique ambitieuse, axée sur l'efficacité climatique et économique et ouverte à des mécanismes de coopération internationale et multilatérale.

Renseignements complémentaires

Hans-Ulrich Bigler, directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09
Henrique Schneider, directeur adjoint, tél. 031 380 14 14, mobile 079 237 60 82

Numéro 1 : plus grande organisation faïtière de l'économie suisse,
l'usam représente 250 associations et quelque 300 000 PME